

Image not found or type unknown



droit civil familial enfant assisté

Par **sabera**, le **07/11/2011** à **09:33**

c sabera pourquoi avoir mis mon cas "enfant assisté réintégration etc en ligne sur les recherches et seulement mon cas parmi les milliers que reçoit votre forum. Je vous ai fait confiance et malgré nos incompréhensions mutuelles, je vous ai fait confiance en donnant des précisions que je pensais rester seulement dans votre site. Maintenant, mon cas est pointé. je ne suis pas très experte en informatique mais, de grâce, respectez l'intimité que nous avons confié en annulant toute notre conversation. Merci